

# RESTRUCTURATION DE 4 LOGEMENTS DANS L'ANCIEN PRESBYTERE A HAUT DU THEM - CHATEAU-LAMBERT (70440)

## MAITRISE D'OUVRAGE

Commune de HAUT DU THEM – CHATEAU-LAMBERT  
3, Rue de la Vierge  
70440 HAUT DU THEM – CHATEAU-LAMBERT  
tel. 03 84 20 40 84

## MAITRISE D'ŒUVRE

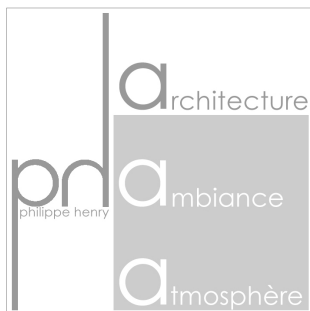
Sarl d'Architecture Ambiance et Atmosphère  
15 rue du Fahys  
70 200 LURE  
tel. 03 84 30 26 97

Economiste : Sarl BECIF  
26 place P.Rénet  
70 000 VESOUL  
tel. 03 84 76 50 81

BET Structure : Sarl STRUCTUREST  
Pôle technologique de Nancy-Brabois  
6 allée Pelletier Doisy  
54 603 VILLERS LES NANCY CEDEX  
tel. 03 83 61 44 16

BET Fluides : ENEBAT THERMIQUE SARL  
11 rue du Lieutenant Bidaux  
90 700 CHATENOIS LES FORGES  
tel. 03 84 29 71 71

BET Electricité : ENEBAT SAS  
11 rue du Lieutenant Bidaux  
90 700 CHATENOIS LES FORGES  
tel. 03 84 29 71 71



**D.C.E.**

**C.C.T.P**

**LOT N°03**

**MENUISERIES  
EXTERIEURES PVC**

Date du document: 30/04/2015

## **1 – GENERALITES**

### **1.1 OBJET**

**1.1.1** Le présent descriptif traite de l'ensemble des travaux nécessaires de MENUISERIES EXTERIEURES PVC, pour la restructuration de 4 logements dans l'ancien presbytère à Haut du Them - Château Lambert (70440) pour le compte de la commune de Haut du Them - Château Lambert - 3, Rue de la Vierge à Haut du Them - Château Lambert - 70440

### **1.2 CONFORMITE AUX DOCUMENTS OFFICIELS**

**1.2.1** L'entrepreneur devra de part ses connaissances, suppléer à toute erreur ou omissions des plans, du CCTP et du cadre de bordereau de prix dont les indications n'ont pas de caractère limitatif  
Il devra considérer comme prévu au marché et exécuter tous les travaux que les usages de sa profession indiquent comme nécessaires au parfait achèvement de ses ouvrages, dans les règles de l'art.

### **1.3 BASE DE CALCUL**

**1.3.1** Outre les prescriptions particulières contenues dans le présent descriptif, les calculs seront soumis aux Règles, Normes, DTU et prescriptions en vigueur à la date de remise des offres :

- Aux DTU suivants :
- DTU 36.1 : Menuiserie en bois
- DTU 36.1/37.1 : Choix des fenêtres et des portes extérieures en fonction de leur exposition
- NF DTU 39 : Miroiterie – Vitrierie
- Fascicule 249.2 : Conditions générales d'emploi et de mise en œuvre des vitrages isolants faisant l'objet d'un Avis Technique
- Aux règles TH de calcul de déperditions de base des bâtiments
  - Aux règles THK 97
  - Aux règles THG 91
  - Aux règles THD 91
- Aux règles NV 65 y compris N84 (Règles définissant les effets de la neige et du vent sur les constructions et annexes et action de la neige sur les constructions)
- Aux bases de calcul des constructions pour ce qui concerne les charges d'exploitation des bâtiments et charges dues aux forces de pesanteur.
- Aux documents publiés par le CSTB
- Aux Certificats d'agrément et Avis Techniques du CSTB correspondant aux divers matériaux à mettre en œuvre pour le présent lot
- Aux Normes Françaises de l'association de normalisation (AFNOR) homologuées par Arrêté Ministériel en vigueur à la date de remise des offres applicables aux travaux de Menuiseries Extérieures PVC, accessoires et produits entrant dans la composition du présent marché
- Aux prescriptions techniques et administratives du REEF
- Aux Normes et Règlements acoustique
- A l'accessibilité des personnes handicapées à mobilité réduite aux établissements recevant du public

**Restructuration de 4 logements dans l'ancien presbytère à  
Haut du Them - Château Lambert - 70440  
Lot N°03 MENUISERIES EXTERIEURES PVC**

- Arrêté de permis de construire
- Au Code de la Construction et de l'Habitation (Articles R123-1 à R 123-55) :  
Construction des bâtiments  
Sécurité et protection des immeubles / Sécurité et protection contre l'incendie
- Au Code de l'Environnement
- Au Code de la Santé Publique
- Au Code du Travail
- Au règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP :  
Arrêté du 25 juin 1980 modifié et complété portant approbation des dispositions  
générales du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique  
dans les établissements recevant du public

**1.3.2 Pièce à consulter**

- Le P.G.C.S.P.S. : Les entreprises devront prendre connaissance du P.G.C.S.P.S., qui pourra être joint au présent dossier, établi par le coordonnateur S.P.S., et tenir compte, dans son offre, des recommandations et exigences inscrites dans le dit document.

**1.4 PRESCRIPTIONS PARTICULIERES**

**1.4.1 Provenance des Matériaux :**

Avant l'exécution des travaux, l'entreprise adjudicataire devra indiquer à l'Architecte et/ou au Maître d'œuvre la provenance des matériaux et le nom des fournisseurs avec les références et les garanties d'emploi données par ces derniers  
Les différents échantillons de tous les matériaux seront remis à l'Architecte et/ou au Maître d'œuvre et soumis avant le commencement des travaux au contrôle des concepteurs

**1.4.2 Matériaux :**

La nature, la qualité des matériaux employés, leur mise en œuvre et l'exécution des ouvrages devront être conformes à la liste du Cahier des Clauses Techniques Générales (C.C.T.G.) applicables aux marchés publics de travaux.  
Les prescriptions et les marques des matériaux sont données à titres indicatifs. Les entrepreneurs pourront utiliser des produits de marque différente dès lors que ceux-ci sont similaires et de qualité équivalente et qu'ils auront reçu le visa de l'Architecte et/ou du Maître d'œuvre après présentation des échantillons.  
A défaut de documents techniques précisant les conditions, règles et prescriptions de mise en œuvre données par le fabricant.  
Il est bien entendu que l'emploi des procédés ou matériaux non traditionnels ne peut être admis que sur présentation par l'entreprise de l'Avis Technique du CSTB et dans tous les cas où un accord des assurances de responsabilité biennale ou décennale est nécessaire, l'entrepreneur doit justifier cet accord

**1.4.3 Contrôle et essais des matériaux :**

Avant l'exécution des travaux, l'entreprise adjudicataire devra indiquer à l'Architecte et/ou au Maître d'œuvre la provenance des matériaux et le nom de ses fournisseurs avec les références et les garanties d'emploi données par ces derniers.  
Les différents échantillons de tous les matériaux seront remis à l'Architecte et/ou au Maître d'œuvre et soumis avant le début des travaux au contrôle des différents intervenants dans l'équipe de maîtrise

**Restructuration de 4 logements dans l'ancien presbytère à  
Haut du Them - Château Lambert - 70440  
Lot N°03 MENUISERIES EXTERIEURES PVC**

Tous les essais, contrôle et études nécessités par les travaux ou demandés par l'Architecte et/ou le Maître d'œuvre ou le Maître d'ouvrage seront effectués par un organisme proposé par l'entreprise et agréé par l'Architecte et/ou le Maître d'œuvre, les frais en résultant étant à la charge de l'entreprise.

Les contrôles et essais suivants pourront être demandés par l'Architecte, le Maître d'œuvre et/ou le Maître d'Ouvrage, les frais en résultant étant à la charge de l'entreprise :

- Epreuves d'étanchéité à l'air, à l'eau et au vent
- Essais de résistance des menuiseries
- Essais de résistance des matériaux mis en œuvre au titre du marché

**1.4.4 Nettoyage du chantier :**

L'attention de l'entreprise est particulièrement attirée sur les obligations concernant le nettoyage.

Elle devra laisser le chantier propre et libre de tous déchets et ce pendant et après l'exécution des travaux dont elle est chargé.

Les nettoyages en cours de travaux seront exécutés quotidiennement et les gravois et déchets seront évacués au fur et à mesure avec frais de décharge inclus.

L'entreprise est responsable du stockage et de l'évacuation de ses gravats, déchets et différents produits de démolition et/ou de conditionnement des matériaux

Elle est tenue de nettoyer et évacuer ses gravois et déchets provenant de ses travaux tant dans le Bâtiment qu'aux abords du Bâtiment.

Le stockage de déchets et décombres dans le Bâtiment et aux abords du Bâtiment est strictement interdit.

Il est formellement interdit de jeter les gravois par les ouvertures en façades, ils devront toujours être évacués soit par goulotte, soit en sacs ou par seaux.

L'entrepreneur est tenu de laisser les ouvrages qu'il a exécutés en un état tel que le corps d'état qui lui succède puisse exécuter son travail et ses prestations sans sujétions supplémentaires

En cas de défaillance, ceux ci seront ramassés sur l'ordre de l'Architecte, du Maître d'œuvre, de l'O.P.C ou du S.P.S aux frais des Entreprises intéressées.

Chaque entreprise à la charge du nettoyage, de la réparation et de la remise en état des installations qu'il a salies ou détériorées.

**1.4.5 Plans d'Atelier et de Chantier (P.A.C.) :**

L'entrepreneur du présent lot établira tous les calculs, plans d'exécution et plans d'atelier et de chantier nécessaires à la réalisation des ouvrages.

Il devra soumettre les plans et calcul à l'agrément de l'Architecte et/ou du Maître d'œuvre ainsi que du Bureau de Contrôle dans un délai de 5 semaines suivant la réception de son Ordre de Service.

Ces plans devront respecter les dispositions des plans établis par l'Architecte et/ou le Maître d'œuvre, sauf accord de ces derniers sur des éventuelles variantes proposées.

Aucun ouvrage ne sera entrepris sans l'accord de l'Architecte et/ou du Maître d'œuvre ainsi que du Maître d'ouvrage

L'approbation des plans ne diminue en rien la responsabilité de l'entreprise

Etablissement des plans d'exécution compris caractéristiques des joints d'étanchéité

Fourniture des Procès-verbaux d'essais AEV

Fourniture des Avis Techniques

Fourniture des types et profils utilisés et justification des inerties en fonction des propriétés mécaniques des matériaux utilisés

**Restructuration de 4 logements dans l'ancien presbytère à  
Haut du Them - Château Lambert - 70440  
Lot N°03 MENUISERIES EXTERIEURES PVC**

Fourniture des éléments de suivi de marquage pour les menuiseries en PVC  
Fourniture des certificats CEKAL pour les vitrages en précisant les épaisseurs des vitrages  
Fourniture des certificats SNJF des joints  
Fourniture des certificats QUALCOAT + QUALANOD pour les menuiseries et/ou les accessoires en aluminium prélaqué  
Fourniture des certificats ADAL pour les menuiseries et/ou les accessoires en aluminium anodisé

**1.5 LIMITE DE PRESTATION – RESERVATIONS – PERCEMENTS – SCHELLEMENTS**

**1.5.1** L'entreprise est tenue d'obtenir de l'Architecte, du Maître d'œuvre et/ou des autres entreprises chargées des autres corps d'état, toutes les prescriptions, descriptions et renseignements sur les ouvrages pouvant avoir une relation avec ceux du présent lot.

Elle devra donner toutes les indications et plans de détails nécessaires pour les réservations à laisser par l'entreprise de «Gros-œuvre»

Au cas où ces indications n'auraient pas été données en temps voulu, les refouillements, percements, etc... devront être réalisés par l'entreprise du présent lot : Tous les percements réalisés par l'entreprise, seront effectués par «Carottage», tous les rebouchages des trous percés et réservés sont à la charge de l'entreprise. Il devra travailler en étroite collaboration avec les entreprises chargées des autres corps d'états pour faciliter la coordination et l'exécution des travaux.

**1.6 EXECUTION DES TRAVAUX**

**1.6.1 Obligations de l'entrepreneur**

L'entrepreneur titulaire du présent lot est tenu de s'assurer du parfait achèvement de ses ouvrages, sachant que le présent CCTP n'est en rien limitatif et ne déroger d'aucune manière aux règles de l'art.

L'entrepreneur est de part sa qualification, apte à palier à tous défauts d'énonciation. De ce fait, il ne pourra prétendre à aucun règlement en plus-value, ni se dérober devant l'obligation de conformité et du respect des réglementations en vigueur régissant les travaux de sa spécialité. Par ailleurs, si préalablement ou en cours d'exécution, des modifications d'ordre secondaire (Travaux accessoires et annexes) inhérentes à tout chantier s'avèrent nécessaires, l'entreprise ne saurait, de ce fait, demander un quelconque supplément

L'entrepreneur devra établir ses quantités en fonction du CCTP, les quantités portées dans le cadre de bordereau de prix sont fournies à titre indicatif pour renseignements sur la consistance du projet, celles-ci n'ayant aucune valeur contractuelle. Dans le cas où celles portées dans le cadre de bordereau de prix sont utilisées, elles sont réputées avoir été vérifiées par l'entreprise et ne pourront plus être contestées.

Avant toute commande de matériel, l'entrepreneur est tenu de vérifier obligatoirement les cotes disponibles pour l'emplacement du matériel, ainsi que l'adéquation de ces caractéristiques aux configurations définitives des installations

**1.6.2 Travaux de menuiserie PVC :**

- Font partie des travaux de menuiserie PVC :
- Les études, les dessins d'exécution et de détail des ouvrages

**Restructuration de 4 logements dans l'ancien presbytère à  
Haut du Them - Château Lambert - 70440  
Lot N°03 MENUISERIES EXTERIEURES PVC**

- Le transport, la fourniture et la mise en œuvre des matériaux composant les travaux de menuiserie
- La fourniture des profilés, produits et articles métalliques et/ou en matériaux de synthèse entrant dans la composition des menuiseries
- Les traitements de préservation et les protections de tous les profilés et vitrages
- La fabrication en atelier, le chargement, le transport à pied d'œuvre, le stockage provisoire sur le chantier, la pose et la fixation définitive y compris le maintien provisoire
- Les dispositifs pour reprendre correctement les efforts transmis par les menuiseries extérieures au niveau des fixations
- L'exécution des scellements à sec à l'aide de chevilles plastiques, chevilles à expansion, douilles autoforeuses, etc...
- Les mises en jeu, réglages et ajustages des menuiseries
- La fourniture et la pose des quincailleries, des systèmes de manœuvre, d'équilibrage, de suspension, de guidage, de verrouillage, etc...
- Les retouches éventuelles des protections anticorrosion ou de finition peintes, vernies ou laquées en usine et/ou en atelier sur les menuiseries
- Le montage et le démontage des échafaudages pour la réalisation des prestations

**1.6.3 Travaux de quincailleries :**

La nature et la qualité des quincailleries seront conformes aux Normes NFP et FNQ  
Les dimensions, le nombre et le mode de fixation des quincailleries doivent être choisies en fonction des efforts qui les sollicitent

La pose des quincailleries courantes sera généralement faite par vis avant pose, les pièces mobiles des articles de quincailleries seront lubrifiées.

Les organes de fixation des «Dormants» seront disposés de manière qu'ils n'apparaissent ni sur l'enduit, ni sur le cochonnet du bâti après habillage

Pose des organes de rotation :

1. Lames de paumelles et fiches encastrées
2. Branches de pentures posées en appliques

Pose des organes de fermeture :

3. Les entailles et mortaises nécessaires pour la pose des organes de fermeture doivent être réalisées au plus juste pour altérer le moins possible la résistance, la durabilité et l'étanchéité des menuiseries tout en permettant une manœuvre facile des parties mobiles.

Les articles de quincailleries seront posés suivant les spécifications du fabricant

**1.6.4 Vitrage :**

Les différents vitrages seront mis en œuvre dans les conditions prévues au DTU 39 et les diverses instructions des fabricants

Les dimensions de ceux-ci seront déterminées en fonction des dimensions à fond de feuillures, des supports et jeu à réserver tenant compte des tolérances des châssis  
Les découpes seront franches et sans éclats

Tout vitrage sera posé avec cales d'assise et périphériques de sections et de natures de matériaux appropriées

Les garnitures d'étanchéité devront rester suffisamment souple pour permettre les mouvements différentiels entre vitrages et châssis sans rupture de l'étanchéité choisie en fonction des exigences propres des vitrages. L'entrepreneur du présent lot devra la signalisation des vitrages pendant la durée des travaux ainsi que le remplacement de ceux cassés et ce jusqu'à la réception des travaux.

**Restructuration de 4 logements dans l'ancien presbytère à  
Haut du Them - Château Lambert - 70440  
Lot N°03 MENUISERIES EXTERIEURES PVC**

Il devra veiller à ce que les vitrages ne reçoivent pas en cours de travaux des projections de ciment, jets d'étincelles et/ou de soudures, qui les attaqueraient superficiellement.

Avant la réception des travaux, les vitrages devront être nettoyés en veillant toutefois aux risques de rayures par poussières abrasives (Ciment, etc...)

### **1.7 CONTROLE INTERNE DES ENTREPRISES**

En début de chantier, l'Entrepreneur donnera le nom de la personne chargée d'assurer le contrôle des matériaux et de leur mise en oeuvre.

Le contrôle interne auquel sont assujetties les Entreprises doit être réalisé à différents niveaux :

- Au niveau des fournitures, quel que soit leur degré de finition, l'Entrepreneur s'assurera que les produits commandés et livrés sont conformes aux Normes et aux spécifications complémentaires éventuelles du marché.
- Au niveau du stockage, l'Entrepreneur s'assurera que celles de ses fournitures qui sont sensibles aux agressions des agents atmosphériques ou aux déformations mécaniques sont convenablement protégées.
- Au niveau de l'interférence entre corps d'états, l'Entrepreneur vérifiera, tant au niveau de la conception que de l'exécution, que les ouvrages à réaliser ou exécutés par d'autres corps d'états permettent une bonne réalisation de ses propres prestations.
- Au niveau de la fabrication et de la mise en oeuvre, le responsable des contrôles internes de l'Entreprise vérifiera que la réalisation est faite conformément aux DTU ou Règles de l'Art.
- Au niveau des essais, l'Entrepreneur réalisera les vérifications ou essais imposés par le DTU et les Règles Professionnelles et les essais particuliers exigés par les pièces écrites.
- L'Entrepreneur tiendra à la disposition du Bureau de Contrôle :
  - La liste des vérifications envisagées par l'entreprise pour s'assurer de la bonne exécution des ouvrages
  - La formalisation de ces vérifications, permettant de s'assurer qu'elles sont effectuées de manière satisfaisantes

## Lot N°03 MENUISERIES EXTERIEURES PVC

### 1 GENERALITES

#### 1.1 SUR LES MENUISERIES EXTERIEURES

##### 1.1 1 ■ Généralités sur les menuiseries extérieures en PVC

###### Généralités :

- Menuiseries conformes aux Réglementations acoustique (Isolement acoustique standardisé pondéré contre les bruits extérieurs supérieur ou égal à 30 dB)
- Menuiseries conformes à la Nouvelle Réglementation Thermique - RT 2012, avec respect des performances demandées pour l'obtention du Label BBC
- Coefficient minimum des menuiseries :
  - $U_{jn} = 1,25 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$  maxi (Coefficient surfacique volet fermé de l'ensemble de la menuiserie)
  - $U_w = 1,40 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$  maxi (Coefficient surfacique volet ouvert de l'ensemble de la menuiserie) et un  $U_w = 1,50 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$  pour les portes pleines isolantes
  - Facteur solaire supérieure ou égal à 0,60

###### Profilés et/ou Ossatures :

- L'ensemble des menuiseries extérieures, sauf spécifications particulières, seront réalisées en profilés PVC extrudé de coloris "Blanc" côté "Intérieur" et de coloris "Ton Bois", côté "Extérieur", à chambres multiples de la Ste GEALAN ou équivalent, répondant aux Normes AFNOR et DTU en vigueur
- Classement A\*2, E\*4, V\*A2, avec justification des performances par Certificat de suivi de marquage, associé à l'Avis Technique
- Elles seront composées :
  - Profilés dormant de dimensions minimales de 120 mm de profondeur x 89 mm de largeur
  - Cadre dormant à 5 chambres au minimum avec renfort latéral
  - Ouvrant à 5 chambres au minimum
  - Tapées de VR et/ou fourrures en calfeutrement de l'isolation
  - Champlats sur le pourtour intérieur
  - Renforcement des profilés PVC par des profilés intérieurs en acier laminé galvanisé avec assemblages de ces profilés par rivets et/ou vis

###### Vitrage :

- Isolant type BIVER, posé en feuillure sous parclozes, compris pose de celles-ci, cales de répartition et mise en place de joint néoprène en périphérie et aux 2 faces du vitrage
- Vitrage 4/16/4 au minimum avec remplissage ARGON au minimum
- Intercalaire Warm-Edge ou équivalent, intercalaire Aluminium interdit
- Pas de contraintes acoustiques supplémentaires à la Réglementation
- Coefficient minimum des menuiseries :
  - $U_{jn} = 1,25 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$  maxi (Coefficient surfacique volet fermé de l'ensemble de la menuiserie)
  - $U_w = 1,40 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$  maxi (Coefficient surfacique volet ouvert de l'ensemble de la menuiserie) et un  $U_w = 1,50 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$  pour les portes pleines isolantes
  - Facteur solaire supérieure ou égal à 0,60
  - Procés verbaux d'essais attestant des performances, à fournir à l'Architecte
- Les vitrages devront porter de façon bien visible sur le ou les intercalaires entre les volumes verriers le marquage "Haute Performance Energétique" ou "Vitrage à Isolation Renforcée"
- NOTA : L'entreprise devra tenir compte lors de son étude, de l'incidence du poids des vitrages pour définir les épaisseurs et les sections des profils ainsi que les renforts à prévoir
- L'ensemble des menuiseries extérieures devra posséder une Certification ACOTHERM et Certificat CERKAL des vitrages + type d'intercalaire + performance thermique des cadres Uf.

###### Volet Roulant (VR), composé, de :

- Caisson extérieur en partie haute des ensembles menuisés avec habillage en tôle d'aluminium de coloris "Ton Bois", caisson avec sous-face démontable pour maintenance
- Tablier en lames aluminium en finition laquée du type double parois avec isolation centrale par mousse de polyuréthane sans HCFC, ni HFC, lames de coloris "Ton Bois" compris ajourage entre lames



## **Lot N°03 MENUISERIES EXTERIEURES PVC**

- Axe d'enroulement en acier galvanisé à chaud
- Guide-sangle à galet et joint brosse étanche à l'air
- Manoeuvre par boîtier à sangle du type "Orientable"
- Coulisses en aluminium laqué de coloris "Ton Bois" avec joints d'insonorisation
- Ouvrages de finition :
- Habillages périphériques par chanplats PVC de largeurs appropriées en périphérie des ensembles menuisés et des croisées
- Quincaillerie :
- La nature et la qualité des quincailleries seront conformes aux NFP et FNQ
- Les éléments de quincaillerie apparents des menuiseries seront en aluminium thermolaqués de coloris Blanc, dito les profilés PVC
- Les poignées seront posées à 1,30 m de Ht. au maximum des sols intérieurs, Norme "Handicapé"
- Entrées d'Air :
- Pose des entrées d'air fournies par le titulaire du Lot Chauffage compris toutes sujétions de façon de lumière dans les profilés, pose tant côté "Extérieur " que côté " Intérieur ", joints, calfeutremments, etc...
- Pose et mise en oeuvre :
- Afin d'assurer une isolation thermique et un indice d'affaiblissement acoustique correct, l'entreprise devra apporter un soin particulier au jointolement et calfeutrement entre les menuiseries et les maçonneries
- Les dispositifs de fixation doivent être conformes aux Normes NF P 23-201 (DTU 36.1), NF P 24-203 (DTU 37.1) et cahier du CSTB N°3183
- Nota, concernant l'étanchéité à l'air :
- Une attention toute particulière sera porter au traitement de l'étanchéité à l'air.
- Une parfaite étanchéité à l'air est requise pour la mise en oeuvre des menuiseries
- En périphérie des menuiseries extérieures, côté "Extérieur", sur la largeur des dormants venant en applique contre les maçonneries, l'entreprise devra réaliser :
- Un premier joint dît à "2 Etages" comprenant un calfeutrement périphérique par mousse de polyuréthane auto-adhésive sur une face, imprégnée de résine synthétique stable (Exempt de cire et de bitume) du type Illmod 600 des Ets Tremco Illbruck ou équivalent de 32 mm de largeur et un joint extérieur en mastic polyuréthane de teinte adaptée aux coloris des menuiseries
- Un deuxième joint dît à "2 Etages" comprenant un calfeutrement périphérique par mousse de polyuréthane dito ci-dessus de 32 mm de largeur et un joint intérieur en mastic polyuréthane
- Le mastic sera de 1<sup>o</sup>Catégorie et devra porter le Label SNJF pour les supports sur lesquels il devra être appliqué, et l'entreprise devra s'assurer de sa comptabilité et de son adhésivité
- Complément d'isolation par mousse élastique pouvant subir des dilatations en mousse de polyuréthane expansive de Haute Qualité, mono-composante, sans HCFC, ni HFC, polymérisante avec l'humidité des Ets Tremco Illbruck
- L'entreprise devra fournir au Bureau de Contrôle, les documents d'exécution précisant les dimensions et épaisseurs des vitrages ainsi que celles des feuillures
- L'Entreprise devra fournir un P.V. de classement A.E.V. avant toute fabrication et devra bénéficier d'un Certificat de Qualification attaché à l'Avis Technique.
- L'Entreprise devra communiquer au Bureau de Contrôle les Certificats A.E.V. des Menuiseries Extérieures en PVC
- L'Entreprise devra fournir avec son offre les coupes, détails, assemblages, etc... des menuiseries extérieures en PVC
- Les menuiseries devront posséder un Avis Technique ou un document technique d'application du CSTB en cours de validité

## Lot N°03 MENUISERIES EXTERIEURES PVC

### 2 CROISEES ET/OU ENSEMBLES MENUISES

#### 2.1 CROISEES A DEUX VANTAUX

- 2.1 1 - Croisée avec traverse haute cintrée "En anse de panier", épousant au plus près le linteau existant  
- Dimensions : 700 mm x 1 280 mm de Ht.  
- Vitrage dito les caractéristiques des généralités en tête du présent Lot  
- 2 Vantaux égaux compris 2 "Petits bois" dans la hauteur par vantail formant 3 carreaux par vantail  
- Ferrage par 4 paumelles réglables sur la hauteur des ouvrants  
- Compris dépose de la fenêtre existante et selon besoins et/ou nécessités volet, etc... avec chargement, transport et évacuation en "Décharge Classé selon Règlementation en vigueur"

► Localisation :

Niveau Combles .....Logement 4 .....Salle d'eau  
Séjour

- 2.1 2 - Croisée avec traverse haute, épousant au plus près le linteau existant  
- Dimensions : 800 mm x 1 200 mm de Ht.  
- Vitrage dito les caractéristiques des généralités en tête du présent Lot  
- 2 Vantaux égaux compris 2 "Petits bois" dans la hauteur par vantail formant 3 carreaux par vantail  
- Ferrage par 4 paumelles réglables sur la hauteur des ouvrants  
- Compris dépose de la fenêtre existante et selon besoins et/ou nécessités volet, etc... avec chargement, transport et évacuation en "Décharge Classé selon Règlementation en vigueur"

► Localisation :

Bâtiment existant.....Niveau Sous-sol .....Cave 3  
Chapelle

#### 2.2 CROISEES A DEUX VANTAUX EGAUX AVEC ALLEGE FIXE VITREE

- 2.2 1 - Croisée avec traverse haute, épousant au plus près le linteau existant, traverse intermédiaire sous partie haute fixe au droit des coffres des volets roulants et traverse basse au droit des allèges fixes vitrées  
- Dimensions :  
- Totales : 1 030 mm x 1 820 mm de Ht. environ  
- De l'allège fixe vitrée en partie basse : 1 030 mm x 250 mm de Ht. environ  
- Des deux vantaux égaux en partie médiane : 1 030 mm x 1 370 mm de Ht. environ  
- De la partie haute pleine devant coffre de volet roulant : 1 030 mm x 200 mm de Ht. environ  
- Vitrage dito les caractéristiques des généralités en tête du présent Lot  
- 2 Vantaux égaux dont vantail principal en OB compris "Petits bois" dans la hauteur par vantail selon plan de façade de l'Architecte  
- Ferrage par 4 paumelles réglables sur la hauteur des ouvrants  
- Avec volet roulant dito les généralités ci-dessus de 1 030 mm x 1 820 mm de Ht.  
- Compris dépose de la fenêtre existante et selon besoins et/ou nécessités volet, etc... avec chargement, transport et évacuation en "Décharge Classée selon Règlementation en vigueur"

► Localisation :

Niveau 1<sup>er</sup> Etage .....Logement 3 .....Pour l'ensemble

- 2.2 2 - Croisée avec traverse haute, épousant au plus près le linteau existant et traverse basse au droit des allèges fixes vitrées  
- Dimensions :  
- Totales : 1 030 mm x 1 820 mm de Ht. environ

## Lot N°03 MENUISERIES EXTERIEURES PVC

- De l'allège fixe vitrée en partie basse : 1 030 mm x 250 mm de Ht. environ
- Des deux vantaux égaux en partie haute : 1 030 mm x 1 570 mm de Ht. environ
- Vitrage dito les caractéristiques des généralités en tête du présent Lot mais avec vitrage Stadip 33.2 et/ou 44.2, côté "Intérieur"
- 2 Vantaux égaux dont vantail principal en OB compris "Petits bois" dans la hauteur par vantail selon plan de façade de l'Architecte
- Ferrage par 4 paumelles réglables sur la hauteur des ouvrants
- SANS volet roulant
- Compris dépose de la fenêtre existante et selon besoins et/ou nécessités volet, etc... avec chargement, transport et évacuation en "Décharge Classée selon Règlementation en vigueur"

► **Localisation :**

Niveau 1<sup>er</sup> Etage .....Cage d'escalier .....Pour l'ensemble

- 2.2 3
- Croisée avec traverse haute, épousant au plus près le linteau existant, traverse intermédiaire sous partie haute fixe au droit des coffres des volets roulants et traverse basse au droit des allèges fixes vitrées
  - Dimensions :
    - Totales : 1 030 mm x 1 920 mm de Ht. environ
    - De l'allège fixe vitrée en partie basse : 1 030 mm x 250 mm de Ht. environ
    - Des deux vantaux égaux en partie médiane : 1 030 mm x 1 470 mm de Ht. environ
    - De la partie haute pleine devant coffre de volet roulant : 1 030 mm x 200 mm de Ht. environ
  - Vitrage dito les caractéristiques des généralités en tête du présent Lot
  - 2 Vantaux égaux dont vantail principal en OB compris "Petits bois" dans la hauteur par vantail selon plan de façade de l'Architecte
  - Ferrage par 4 paumelles réglables sur la hauteur des ouvrants
  - Avec volet roulant dito les généralités ci-dessus de 1 030 mm x 1 920 mm de Ht.
  - Compris dépose de la fenêtre existante et selon besoins et/ou nécessités volet, etc... avec chargement, transport et évacuation en "Décharge Classée selon Règlementation en vigueur"

► **Localisation :**

.Niveau RdC .....Logement 1 "PMR" .....Pour l'ensemble  
Logement 2 "Séniors" .....Pour l'ensemble

- 2.2 4
- Croisée avec traverse haute, épousant au plus près le linteau existant et traverse basse au droit des allèges fixes vitrées
  - Dimensions :
    - Totales : 1 030 mm x 1 920 mm de Ht. environ
    - De l'allège fixe vitrée en partie basse : 1 030 mm x 250 mm de Ht. environ
    - Des deux vantaux égaux en partie haute : 1 030 mm x 1 670 mm de Ht. environ
  - Vitrage dito les caractéristiques des généralités en tête du présent Lot mais avec vitrage Stadip 33.2 et/ou 44.2, côté "Intérieur"
  - 2 Vantaux égaux dont vantail principal en OB compris "Petits bois" dans la hauteur par vantail selon plan de façade de l'Architecte
  - Ferrage par 4 paumelles réglables sur la hauteur des ouvrants
  - SANS volet roulant
  - Compris dépose de la fenêtre existante et selon besoins et/ou nécessités volet, etc... avec chargement, transport et évacuation en "Décharge Classée selon Règlementation en vigueur"

► **Localisation :**

.Niveau RdC .....Dégagement .....Pour l'ensemble

## Lot N°03 MENUISERIES EXTERIEURES PVC

### 3 PORTES

#### 3.1 PORTES D'ENTREE

##### 3.1 1 ■ Porte d'entrée à 1 vantail ouvrant sur l'intérieur

Description du Matériau :

- Un bâti "Dormant" et/ou huisserie périphérique feuillurée à battements incorporés et joints d'étanchéité
  - Seuil en Aluminium au droit du passage de la Porte d'entrée
  - Vantail, ouvrant sur l'intérieur, comprenant :
    - Cadre "Ouvrant" en profilés à battement incorporé et joints d'étanchéité
    - Vantail "Plein", composé de deux panneaux PVC aux deux faces avec âme centrale en mousse de polyuréthane, panneaux posés sous parclozes PVC collées
    - Façon de "Panneaux" moulurés sur vantail selon choix Architecte
    - Ferrage de l'ouvrant par 5 paumelles réglables dans la hauteur dont 2 en partie haute de chaque ouvrant
  - Quincaillerie :
    - Cylindre européen à 5 goupilles type Alpha des Ets Bricard ou techniquement équivalent
    - Serrure encastree à 5 points de fermeture pour cylindre Européen
    - Ensemble sur rosaces et/ou sur plaques de propreté avec béquille double à entrée de cylindre du type ligne Stocklom ou Marseille des Ets Höppe ou techniquement équivalent en finition F9 (Aspect inox) ou F1 (Aspect Aluminium)
      - Ferme-porte hydraulique laqué en partie haute du vantail des Ets Bricard ou techniquement équivalent, modèle réglable en débattement et en force pour les PMR.
      - Butée d'arrêt chevillée et vissée type Aramis des Ets Bricard ou techniquement équivalent
  - Pour les portes à deux vantaux :
    - Battement en bois du sur vantail de service
    - Fermeture et ouverture du vantail semi-fixe par crémone pompier complète à poignée tournante en finition laquée compris crémone, guides, coulisseaux, gâches, etc...
- Pose et mise en oeuvre :
- Pose dans murs en maçonneries de pierre, de briques, cloisons, etc...
- Particularités :
- Compris toutes sujétions de raccordements, d'isolation et d'étanchéité à l'air et à l'eau
  - Tous accessoires et éléments de finition
  - *Dimensions : 1 000 mm x 2 150 mm de Ht.*
  - *Compris dépose de la porte existante avec chargement, transport et évacuation en "Décharge Classé selon Règlementation en vigueur"*

► **Localisation :**

Bâtiment existant.....Niveau Sous-sol .....Chapelle

##### 3.1 2 ■ Porte d'entrée à 1 vantail ouvrant sur l'intérieur

Description du Matériau, pose et mise en oeuvre dito article ci-dessus

- *Dimensions : 1 280 mm x 2 150 mm de Ht.*
- *Compris dépose de la porte existante avec chargement, transport et évacuation en "Décharge Classé selon Règlementation en vigueur"*

► **Localisation :**

Bâtiment existant.....Niveau Sous-sol .....Dégagement

##### 3.1 3 ■ Porte d'entrée à 2 vantaux inégaux ouvrants sur l'intérieur

Description du Matériau, pose et mise en oeuvre dito article ci-dessus

- *Dimensions :*
  - *De l'ensemble : 1 310 mm x 2 710 mm de Ht.*
  - *De la porte à 2 vantaux inégaux : 1 310 mm x 2 150 mm de Ht. dont vantail de service de 930 mm de*

Restructuration de 4 logements dans l'ancien presbytère  
A Haut-du-Them - Château Lambert - 70440

## Lot N°03 MENUISERIES EXTERIEURES PVC

*largeur de passage utile*

- De l'imposte haute fixe vitrée : 1 310 mm x 560 mm de Ht.
- Compris dépose de la porte existante avec chargement, transport et évacuation en "Décharge Classé selon Règlementation en vigueur"

► **Localisation :**

.Niveau RdC .....Hall .....Pour l'ensemble

# RESTRUCTURATION DE 4 LOGEMENTS DANS L'ANCIEN PRESBYTERE A HAUT DU THEM - CHATEAU-LAMBERT (70440)

## MAITRISE D'OUVRAGE

Commune de HAUT DU THEM – CHATEAU-LAMBERT  
3, Rue de la Vierge  
70440 HAUT DU THEM – CHATEAU-LAMBERT  
tel. 03 84 20 40 84

## MAITRISE D'ŒUVRE

Sarl d'Architecture Ambiance et Atmosphère  
15 rue du Fahys  
70 200 LURE  
tel. 03 84 30 26 97

Economiste : Sarl BECIF  
26 place P.Rénet  
70 000 VESOUL  
tel. 03 84 76 50 81

BET Structure : Sarl STRUCTUREST  
Pôle technologique de Nancy-Brabois  
6 allée Pelletier Doisy  
54 603 VILLERS LES NANCY CEDEX  
tel. 03 83 61 44 16

BET Fluides : ENEBAT THERMIQUE SARL  
11 rue du Lieutenant Bidaux  
90 700 CHATENOIS LES FORGES  
tel. 03 84 29 71 71

BET Electricité : ENEBAT SAS  
11 rue du Lieutenant Bidaux  
90 700 CHATENOIS LES FORGES  
tel. 03 84 29 71 71



**D.C.E.**

**D.P.G.F.**

**LOT N°03**

**MENUISERIES  
EXTERIEURES PVC**

Date du document: 30/04/2015

## Lot N°03 MENUISERIES EXTERIEURES PVC

	Un.	Quantité	P. U. en €	P.T. H.T. en €
<b>INFORMATION</b>				
<p>SUR LES QUANTITES PORTEES DANS LE PRESENT CADRE DE BORDEREAU DE PRIX</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ - Le présent cadre de décomposition des prix unitaires du montant forfaitaire des travaux est donné à titre indicatif.</li> <li>- Les entreprises sont tenues de répondre sur le présent cadre de décomposition des prix unitaires établi par le Maître d'Oeuvre.</li> <li>- Toutefois, les entreprises sont tenues de vérifier les quantités proposées afin de s'assurer de leur exactitude et de les rectifier si nécessaire.</li> </ul>				
<b>1 GENERALITES</b>				
<b>1.1 SUR LES MENUISERIES EXTERIEURES</b>				
1.1 1	■ Généralités sur les menuiseries extérieures en PVC	Pm		
<b>2 CROISEES ET/OU ENSEMBLES MENUISES</b>				
<b>2.1 CROISEES A DEUX VANTAUX</b>				
2.1 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ - Croisée avec traverse haute cintrée "En anse de panier", épousant au plus près le linteau existant</li> <li>- Dimensions : 700 mm x 1 280 mm de Ht.</li> <li>- Vitrage dito les caractéristiques des généralités en tête du présent Lot</li> <li>- 2 Vantaux égaux compris 2 "Petits bois" dans la hauteur par vantail formant 3 carreaux par vantail</li> <li>- Ferrage par 4 paumelles réglables sur la hauteur des ouvrants</li> <li>- Compris dépose de la fenêtre existante et selon besoins et/ou nécessités volet, etc... avec chargement, transport et évacuation en "Décharge Classé selon Règlementation en vigueur"</li> </ul>	Un	2	
2.1 2	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ - Croisée avec traverse haute, épousant au plus près le linteau existant</li> <li>- Dimensions : 800 mm x 1 200 mm de Ht.</li> <li>- Vitrage dito les caractéristiques des généralités en tête du présent Lot</li> <li>- 2 Vantaux égaux compris 2 "Petits bois" dans la hauteur par vantail formant 3 carreaux par vantail</li> <li>- Ferrage par 4 paumelles réglables sur la hauteur des ouvrants</li> <li>- Compris dépose de la fenêtre existante et selon besoins et/ou nécessités volet, etc... avec</li> </ul>	Un	3	
Total de la page :				

## Lot N°03 MENUISERIES EXTERIEURES PVC

	Un.	Quantité	P. U. en €	P.T. H.T. en €
<p><i>chargement, transport et évacuation en "Décharge Classé selon Règlementation en vigueur"</i></p>				
<b>2.2</b>				
<b>2.2 1</b>				
<p>■ - Croisée avec traverse haute, épousant au plus près le linteau existant, traverse intermédiaire sous partie haute fixe au droit des coffres des volets roulants et traverse basse au droit des allèges fixes vitrées</p> <p>- Dimensions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Totales : 1 030 mm x 1 820 mm de Ht. environ</li> <li>- De l'allège fixe vitrée en partie basse : 1 030 mm x 250 mm de Ht. environ</li> <li>- Des deux vantaux égaux en partie médiane : 1 030 mm x 1 370 mm de Ht. environ</li> <li>- De la partie haute pleine devant coffre de volet roulant : 1 030 mm x 200 mm de Ht. environ</li> </ul> <p>- Vitrage dito les caractéristiques des généralités en tête du présent Lot</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 Vantaux égaux dont vantail principal en OB compris "Petits bois" dans la hauteur par vantail selon plan de façade de l'Architecte</li> <li>- Ferrage par 4 paumelles réglables sur la hauteur des ouvrants</li> <li>- Avec volet roulant dito les généralités ci-dessus de 1 030 mm x 1 820 mm de Ht.</li> <li>- Compris dépose de la fenêtre existante et selon besoins et/ou nécessités volet, etc... avec chargement, transport et évacuation en "Décharge Classée selon Règlementation en vigueur"</li> </ul>	Un	11		
<b>2.2 2</b>				
<p>■ - Croisée avec traverse haute, épousant au plus près le linteau existant et traverse basse au droit des allèges fixes vitrées</p> <p>- Dimensions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Totales : 1 030 mm x 1 820 mm de Ht. environ</li> <li>- De l'allège fixe vitrée en partie basse : 1 030 mm x 250 mm de Ht. environ</li> <li>- Des deux vantaux égaux en partie haute : 1 030 mm x 1 570 mm de Ht. environ</li> </ul> <p>- Vitrage dito les caractéristiques des généralités en tête du présent Lot mais avec vitrage Stadip 33.2 et/ou 44.2, côté "Intérieur"</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 Vantaux égaux dont vantail principal en OB compris "Petits bois" dans la hauteur par vantail selon plan de façade de l'Architecte</li> <li>- Ferrage par 4 paumelles réglables sur la hauteur des ouvrants</li> <li>- SANS volet roulant</li> <li>- Compris dépose de la fenêtre existante et selon besoins et/ou nécessités volet, etc... avec chargement, transport et évacuation en "Décharge Classée selon Règlementation en vigueur"</li> </ul>	Un	1		
<b>Total de la page :</b>				



## Lot N°03 MENUISERIES EXTERIEURES PVC

	Un.	Quantité	P. U. en €	P.T. H.T. en €
<p>2.2 3 ■ - Croisée avec traverse haute, épousant au plus près le linteau existant, traverse intermédiaire sous partie haute fixe au droit des coffres des volets roulants et traverse basse au droit des allèges fixes vitrées</p> <p>- Dimensions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Totales : 1 030 mm x 1 920 mm de Ht. environ</li> <li>- De l'allège fixe vitrée en partie basse : 1 030 mm x 250 mm de Ht. environ</li> <li>- Des deux vantaux égaux en partie médiane : 1 030 mm x 1 470 mm de Ht. environ</li> <li>- De la partie haute pleine devant coffre de volet roulant : 1 030 mm x 200 mm de Ht. environ</li> <li>- Vitrage dito les caractéristiques des généralités en tête du présent Lot</li> <li>- 2 Vantaux égaux dont vantail principal en OB compris "Petits bois" dans la hauteur par vantail selon plan de façade de l'Architecte</li> <li>- Ferrage par 4 paumelles réglables sur la hauteur des ouvrants</li> <li>- Avec volet roulant dito les généralités ci-dessus de 1 030 mm x 1 920 mm de Ht.</li> <li>- Compris dépose de la fenêtre existante et selon besoins et/ou nécessités volet, etc... avec chargement, transport et évacuation en "Décharge Classée selon Règlementation en vigueur"</li> </ul>	Un	10		
<p>2.2 4 ■ - Croisée avec traverse haute, épousant au plus près le linteau existant et traverse basse au droit des allèges fixes vitrées</p> <p>- Dimensions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Totales : 1 030 mm x 1 920 mm de Ht. environ</li> <li>- De l'allège fixe vitrée en partie basse : 1 030 mm x 250 mm de Ht. environ</li> <li>- Des deux vantaux égaux en partie haute : 1 030 mm x 1 670 mm de Ht. environ</li> <li>- Vitrage dito les caractéristiques des généralités en tête du présent Lot mais avec vitrage Stadip 33.2 et/ou 44.2, côté "Intérieur"</li> <li>- 2 Vantaux égaux dont vantail principal en OB compris "Petits bois" dans la hauteur par vantail selon plan de façade de l'Architecte</li> <li>- Ferrage par 4 paumelles réglables sur la hauteur des ouvrants</li> <li>- SANS volet roulant</li> <li>- Compris dépose de la fenêtre existante et selon besoins et/ou nécessités volet, etc... avec chargement, transport et évacuation en "Décharge Classée selon Règlementation en vigueur"</li> </ul>	Un	1		
<b>Total de la page :</b>				

## Lot N°03 MENUISERIES EXTERIEURES PVC

	Un.	Quantité	P. U. en €	P.T. H.T. en €
<b>3 PORTES</b>				
<b>3.1 PORTES D'ENTREE</b>				
3.1 1 ■ Porte d'entrée à 1 vantail ouvrant sur l'intérieur - Dimensions : 1 000 mm x 2 150 mm de Ht. - Compris dépose de la porte existante avec chargement, transport et évacuation en "Décharge Classé selon Règlementation en vigueur"	Un	1		
3.1 2 ■ Porte d'entrée à 1 vantail ouvrant sur l'intérieur - Dimensions : 1 280 mm x 2 150 mm de Ht. - Compris dépose de la porte existante avec chargement, transport et évacuation en "Décharge Classé selon Règlementation en vigueur"	Un	1		
3.1 3 ■ Porte d'entrée à 2 vantaux inégaux ouvrants sur l'intérieur - Dimensions : - De l'ensemble : 1 310 mm x 2 710 mm de Ht. - De la porte à 2 vantaux inégaux : 1 310 mm x 2 150 mm de Ht. dont vantail de service de 930 mm de largeur de passage utile - De l'imposte haute fixe vitrée : 1 310 mm x 560 mm de Ht. - Compris dépose de la porte existante avec chargement, transport et évacuation en "Décharge Classé selon Règlementation en vigueur"	Un	1		
<b>Total de la page :</b>				

Récapitulatif :

Page	Montant HT
Page : 1	
Page : 2	
Page : 3	
Page : 4	
<b>Total Lot N°03 MENUISERIES EXTERIEURES PVC en Euros</b>	
<b>Montant HT</b>	
<b>Montant TVA (10%)</b>	
<b>Montant TTC</b>	